



## LE GROUPE KNAUF ENGAGE SES CLIENTS DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU PSE AVEC KNAUF CIRCULAR®



Doc. Knauf

Knauf et Knauf Industries (dont les marques Isobox Isolation et Isobox Agromer) lançaient il y a un an, sur le quart Sud-Est de la France, le service Knauf Circular® : une initiative de **collecte** et de **recyclage** des **déchets de PSE** (polystyrène expansé), issus des chantiers de construction et de l'emballage. Fort d'une phase pilote concluante, Knauf Circular®, se déploie sur la France entière à partir de **mars 2021**.






### CONTACT PRESSE

Schilling Communication  
11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré  
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19  
agence.schilling@n-schilling.com - www.n-schilling.com

### COMMUNIQUÉ ET VISUELS EN LIGNE

[www.n-schilling.com](http://www.n-schilling.com)

### OU SUR DEMANDE

[agence.schilling@n-schilling.com](mailto:agence.schilling@n-schilling.com)

## KNAUF CIRCULAR® : LA RÉPONSE AUX ENJEUX RÉGLEMENTAIRES, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DU RECYCLAGE

L'avenir du plastique, la gestion des déchets et l'économie circulaire constituent les sujets phares des nouvelles réglementations qui se développent en France et en Europe.

Les bases de ces nouvelles réglementations avaient été initiées par la Feuille de Route Économie Circulaire (FREC). Dans ce contexte, l'AFIPEB (Association Française de l'Isolation en Polystyrène dans le Bâtiment) prenait déjà un engagement volontaire visant annuellement une valorisation de 2500 tonnes de PSE d'ici 2025. Membre d'Elipso (association des entreprises de l'emballage plastique fortement impliquée dans une dynamique d'économie circulaire), Knauf Industries s'est aussi engagée à réincorporer 4000 tonnes par an de polystyrène expansé recyclé dans ses calages industriels et emballages de manutention, et ce d'ici 2023.

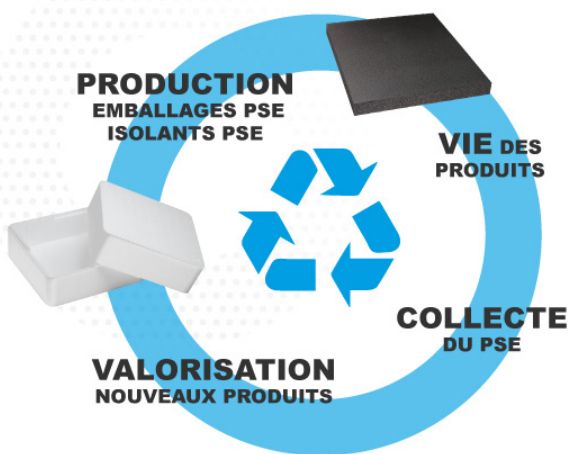
Promulguée le 10 février 2020, la **Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire**, dite **AGEC**, entre en application au travers de la publication des différents décrets.

Pour la filière emballage, l'AGEC, et en particulier son futur décret 3R, imposera le recyclage, la réutilisation ou le réemploi des emballages et la réduction de l'emploi de plastiques vierges. Son objectif est de tendre vers 100 % de plastiques recyclés en 2025.

Pour la filière bâtiment, elle imposera à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, à toute entreprise, d'intégrer dans ses devis les informations relatives à la gestion des déchets de travaux de construction : les modalités, leurs coûts, les installations dans lesquelles ils seront déposés en fonction de leur typologie.

## KNAUF CIRCULAR® : UN SERVICE INNOVANT ET PRATIQUE POUR LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE, L'ENFOUISSEMENT OU LA MISE EN DÉCHARGE

De par cette véritable opportunité économique et environnementale, le Groupe Knauf témoigne concrètement de son engagement en faveur de l'environnement et de sa volonté d'accompagner ses clients dans cette démarche. Knauf Circular® se destine à tous les utilisateurs de PSE : négoce de matériaux, entreprises du bâtiment, grandes surfaces de bricolage et alimentaires, professionnels de la mer, industriels et aussi déchetteries, permettant de collecter les PSE post consommation des ménages.



Doc. Knauf

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, une **Responsabilité Élargie du Producteur** ainsi qu'une éco-contribution (création d'un éco-organisme chargé de la gestion des déchets pour accélérer leur valorisation) seront mises en place. L'éco-contribution sera financée par un système d'écotaxes, modulées en fonction de la performance environnementale du produit.

Et, enfin, la **loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)** ambitionne que la part du recyclage des déchets non dangereux devra atteindre les 65% d'ici 2025.

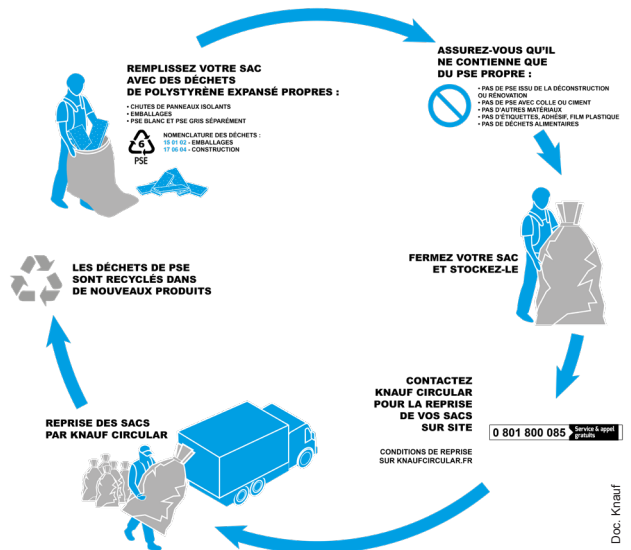
Knauf Circular®, en développant un service de collecte et de recyclage des déchets de PSE pour qu'ils soient réintroduits dans de nouveaux produits, répond totalement à ces exigences.



Doc. Knauf

**Knauf Circular® opère la collecte sur sites des déchets propres de PSE :** chutes de chantier d'isolation (hors déconstruction), caisses marée, emballages industriels et commerciaux, calages de protection..., commercialisés par Knauf ou non, pour les introduire dans une filière de collecte et de recyclage responsable, fiable, et garante de leur revalorisation en de nouveaux produits en polystyrène pour le bâtiment, l'emballage ou la vie courante.

Pour s'assurer d'une valorisation optimale, vertueuse et suivie des déchets de PSE, il suffit pour l'entreprise qui souhaite bénéficier de Knauf Circular® de signer la convention prévue à cet effet. Cette prestation de service payante Knauf Circular® se traduit par la mise à disposition de sacs de 1 m<sup>3</sup> de contenance (ou le cas échéant, d'un moyen de reprise plus conséquent) et de leur reprise sous 10 jours sur sites (chantiers, entreprises, points de regroupement...) pour un minima de sacs de PSE établi en fonction de la quantité de déchets de PSE générée par l'activité et le profil de l'entreprise (industriels, négoce, mareyeurs, déchetteries...). Knauf Circular® se veut d'**une grande praticité d'utilisation au quotidien**, avec des sacs faciles à porter, fermés et transparents qui seront enlevés sur site sur simple appel au **numéro vert dédié**.



Lors de cette collecte, un **bordereau de suivi des déchets** sera délivré, pour preuve de traçabilité, justifiant du recyclage des déchets.

## KNAUF CIRCULAR® : UN SERVICE UNIQUE, OUVERT À TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ AU NIVEAU NATIONAL ET QUI APPORTE LA GARANTIE DU RECYCLAGE DU PSE

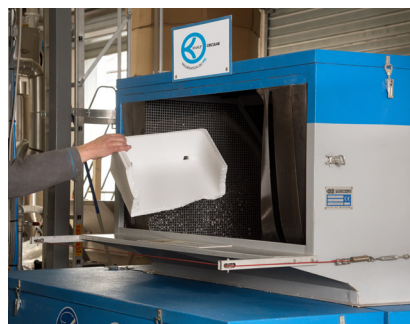
Pour la phase pilote du quart Sud-Est de la France, Knauf Circular® s'est déjà traduit par la signature d'une cinquantaine de conventions en quelques mois et la mise à disposition de 10000 sacs dans les 4 usines pilotes du projet.

Knauf Circular® s'impose à date comme la **seule proposition de service de collecte et de recyclage du PSE en France avec un tel maillage du territoire et une telle proximité avec ses clients.**

Des **investissements industriels** d'un montant supérieur à **2 millions d'euros** ont ainsi été engagés pour doter chacun des **18 sites en équipements de traitement du PSE collecté**, offrant une **capacité de recyclage annuelle de plusieurs milliers de tonnes de PSE**. Knauf Circular® se traduit également par la création d'un poste au siège de l'entreprise en Alsace, pour assurer l'administration commune aux différentes entités Knauf de cette activité.



**Knauf Circular®, un maillage national unique**



Le PSE collecté est soit broyé et réintroduit dans la fabrication de nouveaux produits en PSE, soit broyé et compacté pour être revalorisé en produits en polystyrène du bâtiment ou de la vie courante.



Doc. Knauf

Knauf Circular® apporte la preuve que **le PSE est recyclable et recyclé**. Il pérennise l'usage du PSE dans ses différentes applications en lui apportant une solution concrète de recyclage, totalement en adéquation avec les nouvelles réglementations. Cette action forte s'inscrit sur le long terme dans le cadre de la **démarche de responsabilité sociétale du Groupe Knauf**.



Doc. Knauf

**Kurt Münder, PDG Knauf Industries :**

« Nous développons les filières de collecte et de recyclage du PSE pour réduire l'utilisation de la matière vierge. Nos usines sont équipées de dispositifs de collecte et de recyclage des déchets d'emballages alimentaires et industriels et de chutes de chantiers du bâtiment. Grâce à la

proximité géographique avec les clients, de plus en plus de déchets post-consommation et de chutes de production trouvent une seconde vie et entrent dans la composition de nouveaux produits Knauf, cales, panneaux d'isolation... Ceux qui s'avèrent impropres à une réintroduction dans nos productions seront traités par des recycleurs partenaires en France ou en Europe pour devenir des biens de consommation courante ou des produits d'isolation pour le bâtiment. »



Doc. Knauf

**Christine Muscat, DG Knauf France :**

« Le Groupe Knauf relève et relèvera plusieurs défis pour que la filière PSE entre concrètement dans l'économie circulaire. Aujourd'hui, avec Knauf Circular®, les utilisateurs sont assurés de la totale revalorisation de leurs déchets de PSE. D'autres programmes de recherche et

développement viendront enrichir cette première initiative dans les années à venir. Des recherches sont en cours en matière d'écoconception pour favoriser le recyclage des matériaux en fin de vie. Knauf travaille également à augmenter la part de PSE recyclé dans ses produits neufs, qui doivent répondre aux exigences techniques et réglementaires de leur domaine d'application – bâtiment et emballage. De belles perspectives s'offrent à nous pour inscrire notre Groupe dans l'économie circulaire ! »

## KNAUF CIRCULAR® : UN SERVICE SIMPLE ET COMPLET QUI ACCOMPAGNE LE CLIENT ET VALORISE SON ACTION



Doc. Knauf

Knauf y propose notamment une vidéo de présentation avec des **témoignages clients** issus des différentes activités (bâtiment, emballages, industrie).

Le Groupe Knauf accompagne également les professionnels signataires de conventions Knauf Circular® pour qu'ils puissent porter haut les couleurs de leur engagement au travers de **supports de communication dédiés** ; des outils utiles et pragmatiques, qui reprennent les arguments justifiant de cette démarche concrète en faveur de l'économie circulaire du PSE.



Doc. Knauf

Toute l'actualité Knauf Circular® est à suivre sur le site dédié, **www.knaufcircular.fr** qui informe sur les modalités de reprises en fonction de la typologie de convention signée (négoce et entreprises de pose, professionnels de la mer, industriels et grandes surfaces, déchetteries) et sur les différents types de PSE collectés.

**Knauf**, fabricant de solutions d'isolation thermique et phonique, met son expertise à disposition des professionnels afin de leur proposer une offre complète dont l'excellence technique, les qualités sanitaires et les performances sont régulièrement contrôlées et certifiées. Producteur de plaques de plâtre et produits d'isolation, Knauf propose une gamme de solutions innovantes, en phase avec les évolutions du secteur de la construction et répondant aux enjeux du bâtiment (protection incendie, réglementation thermique, performance énergétique, ...) et environnementaux.

La division **Knauf Industries**, avec ses marques Isobox Isolation et Isobox Agromer, est leader mondial dans la fabrication d'emballages, de produits d'isolation et de pièces techniques en polystyrène expansé et possède notamment 19 usines en France. Knauf Industries intervient sur les marchés de l'agroalimentaire, l'habitat, l'industrie, l'automobile, l'électrodomestique et la santé, avec une offre diversifiée de produits standards et sur-mesure.



**Pour toute information complémentaire**

Knauf Circular : [www.knaufcircular.fr](http://www.knaufcircular.fr)  
 Knauf : ZA 68600 Wolfgantzen Tél 03 89 72 11 16  
 Knauf Industries / Isobox Isolation / Isobox Agromer :  
 ZA 68600 Wolfgantzen - Tél 03 89 72 11 09

**Visuels téléchargeables sur le site**



**ou sur demande**